

Objectif 7 - Assurer un environnement durable

2008

Assurer un environnement durable signifie exploiter intelligemment les richesses naturelles et protéger les écosystèmes complexes dont dépend la survie de l'humanité.

Cet objectif ne peut être atteint avec les schémas de consommation et d'exploitation d'aujourd'hui : les terres se dégradent à un rythme alarmant ; les espèces animales et végétales disparaissent en nombre record ; les climats changent, entraînant des risques de hausse du niveau des mers et d'aggravation des sécheresses et des inondations ; les poissons et la ressource marine sont surexploités.

Les populations rurales pauvres sont les plus directement touchées par ces phénomènes parce que leur vie quotidienne et leurs moyens de subsistance dépendent souvent des ressources que fournit leur milieu. Si l'exode vers les villes a réduit la pression qui s'exerçait sur les terres arables, il a grossi la population qui vit dans des taudis insalubres et surpeuplés.

Dans les villes et en dehors, des milliards de gens n'ont ni source sûre d'eau potable ni sanitaires. L'élimination de ces obstacles et la solution des autres problèmes écologiques supposent que l'on s'intéresse davantage au sort des populations pauvres et que l'on renforce la coopération mondiale à un niveau sans précédent.

Les initiatives prises pour empêcher la couche d'ozone de continuer à s'appauvrir montrent que les progrès sont possibles si la volonté politique existe.

CIBLE 9 - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales ; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales

INDICATEURS

- 25. Proportion de zones forestières (FAO)
- 26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (par rapport à la superficie totale) (PNUE - WCMC)
- 27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) par 1,000 dollars de produit intérieur brut (PPA) (AIE, Banque mondiale)
- 28. Émissions de dioxyde de carbone, par habitant (CCNUCC, Division de statistique de l'ONU) et consommation de chlorofluorocarbones qui appauvrissent la couche d'ozone (en tonnes de PDO) (PNUE - Secrétariat de l'ozone)
- 29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides (OMS)

CIBLE 10 - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

INDICATEURS

- 30. Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (zones urbaines et rurales) (UNICEF - OMS)
- 31. Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (zones urbaines et rurales) (UNICEF - OMS)

CIBLE 11 - Réussir à améliorer sensiblement, d'ici 2020, la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

INDICATEURS

- 32. Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (ONU-HABITAT)

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article542>